



Je m'inscris sur le **site internet** de ma commune à l'adresse suivante : **www.frotey-les-vesoul.fr** en renseignant mon adresse mail dans la **rubrique « recevoir les actus »**. Ainsi je recevrai toutes les actualités directement sur ma messagerie électronique.



Je télécharge gratuitement l'**application PanneauPocket** (disponible sur Play Store, Google Play ou AppStore), puis je sélectionne « **Frotey-lès-Vesoul** ». Les informations, messages ou alertes de la commune me seront **notifiés directement sur mon mobile** (ou ma tablette) sous la forme d'un panneau lumineux.

Nouveau !

La Mairie a désormais sa page Facebook officielle! Vous pourrez y retrouver les actualités, informations et manifestations en tapant :

Mairie de Frotey-lès-Vesoul

N'hésitez pas à liker, contribuer, partager!



Lettre aux habitants

Édito du Maire

Chères Frotéennes et Chers Frotéens,



En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et à vos proches une très belle et heureuse année 2024.

Puisse cette année vous apporter santé, énergie et réussite.

Pour notre commune, l'année 2023 a été animée, vous le constaterez au travers de la rétrospective des temps forts. Elle s'est achevée en décembre par un concert très original de musique baroque d'inspiration écossaise et irlandaise.

L'année qui débute nous réserve tout autant de bons moments que nous espérons partager avec vous. Bien sûr à l'occasion des marchés municipaux mais aussi, lors des instants culturels que nous vous proposerons.

Nous débuterons l'année par un tout premier temps d'échanges qui aura lieu **samedi 20 janvier** au matin en mairie autour des sujets liés aux meilleures pratiques concernant la gestion de nos déchets verts et biodéchets.

Devant le succès de la première cérémonie des vœux aux habitants initiée début 2023, nous renouvelons l'expérience. C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous inviter à partager ensemble un moment afin de faire connaissance, de rencontrer les nouveaux habitants de notre commune et bien sûr de vous donner un aperçu de l'année 2024 à Frotey-lès-Vesoul.

Aussi, je vous donne rendez-vous le **samedi 27 janvier à 11h** à la Salle du PHAJ à Frotey.

En attendant de vous retrouver, recevez mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Restant à votre écoute.

Le Maire,

Christophe TARY

État civil

Naissances :

- Elyo GANDROZ, né le 11 juillet 2023
- Yelena SAUGET, née le 29 juillet 2023
- Noéline RACENET, née le 19 août 2023
- Arthur DUCRET, né le 30 novembre 2023
- Léon DAVAL, né le 4 décembre 2023
- Ozan ÇAKIR, né le 11 décembre 2023

Mariages :

- Florian HAAS et Emilie GUYOT, mariés le 12 août 2023
- Yann BOUVERET et Eva BAK, mariés le 19 août 2023

Décès :

- Philippe BOLIS, décédé le 22 juin 2023
- Marie-Agnès ROUSSET née COURBET, décédée le 14 juillet 2023
- Jean-Michel JEANMOUGIN, décédé le 18 juillet 2023
- Jacqueline ECREMENT née STINGER, décédée le 31 juillet 2023
- Marc LOCATELLI, décédé le 6 septembre 2023
- Gilbert PLISSON, décédé le 4 octobre 2023
- Guy DECLIPEUR, décédé le 15 octobre 2023
- Georgette BERNARD née LAURENT, décédée le 2 novembre 2023
- Camille BONNET, décédé le 9 novembre 2023
- Robert PARIETTI, décédé le 16 novembre 2023
- Josiane HEUREAUX née GRANDMOUGIN, décédée le 18 décembre 2023
- Hubert STENNELER, décédé le 19 décembre 2023

Secrétariat de Mairie

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi, de 8h30 à 16h (sans interruption) – **Fermé au public les mardis après-midi**

☎ 03 84 75 07 45 ✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr 🌐 www.frotey-les-vesoul.fr

Conseil Municipal

Les procès-verbaux ainsi que les délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune www.frotey-les-vesoul.fr

Cela s'est passé à Frotey...



Faites de la musique – 24 juin 2023



Vide-greniers de l'US Frotey – 25 juin 2023



Mini-Olympiades – 1^{er} juillet 2023



Inauguration des poudrières – 4 juillet 2023



Atelier sculpture avec Louis Tanari et le groupe des jeunes – 8 juillet 2023



Cérémonie commémorative – 11 novembre 2023



Inauguration exposition Régiment du 11^{ème} Chasseurs – 11 novembre 2023



Concert de musique baroque – 9 décembre 2023



Distribution des paniers garnis aux aînés – 16 décembre 2023

Bon à savoir



Encombrants - Rappel

Les encombrants ne sont plus collectés par la commune. Les déchets volumineux doivent être impérativement déposés en déchetterie. **Les appareils électroménagers doivent quant à eux être repris par le fournisseur, en cas de nouvel achat.**

Collecte du verre

La collecte du verre en porte-à-porte est amenée à disparaître.

Des points d'apport volontaire sont en accès libre près du Stade et en bas du lotissement du Sabot (au pied de l'échangeur).

Lutte contre l'ambrosie

Cette plante envahissante est nocive pour la santé, son pollen cause rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme et urticaire.

Plus d'informations sur www.ambrosie-risque.info

Quatre canaux possibles pour signaler l'ambrosie :

- www.signalement-ambrosie.fr
- Application mobile
- Tél. 0 972 376 888
- Mail : contact@signalement-ambrosie.fr

Recyclage des sapins

Dans une démarche de réduction des déchets, nous vous proposons de déposer votre sapin (sans décoration, non emballé) après les fêtes sur un espace dédié entre la Mairie et les écoles.

Les sapins seront ensuite broyés sur place et une distribution de broyat sera effectuée le

Samedi 20 Janvier 2024, entre 10h et 12h

À cette occasion, des conseils vous seront apportés par le Sytevom, sur l'utilisation de ce broyat et sur les meilleures pratiques pour réduire vos déchets.



Défibrillateur

Un défibrillateur automatisé a été installé sur la façade extérieure de la Mairie, à côté de l'entrée.

Arrêt minute

Un nouvel arrêt minute a été créé en face du Tabac-Presse « Au Trèfle d'Or » pour faciliter le stationnement et l'accès à ce commerce de proximité.

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans sa volonté d'accompagner sa transition écologique, et plus particulièrement de préserver sa ressource en eau, la commune a mis en place une aide financière à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (capacité minimale de 300 L). L'aide financière est égale à 50% du coût de l'acquisition (dans la limite de 50 € et pour tout achat postérieur au 1/06/2023).

Renseignements et formulaire de demande auprès du secrétariat de Mairie.



Composteurs

La Communauté d'Agglomération de Vesoul distribue gratuitement des composteurs (dans la limite d'un composteur par foyer).

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de compléter le formulaire disponible sur www.frotey-les-vesoul.fr rubrique Informations pratiques/Collecte des déchets ou auprès du secrétariat de mairie, puis de le déposer à la **Maison de l'Environnement** (2 Place de la République à Vesoul).

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h-13h/14h-17h, jeudi : 9h-13h, vendredi : 14h-17h

